L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) rend public un rapport faisant un état des lieux sur la consommation de benzodiazépines. Ce rapport est une actualisation du rapport précédent publié en janvier 2012.

L'ensemble de ces nouvelles données confirment en particulier la reprise de la consommation de benzodiazépines anxiolytiques et hypnotiques en lien avec une prescription importante de ces molécules et pour une durée souvent trop longue.

En conséquence, un nouveau plan d'actions va être proposé par les autorités sanitaires courant 2014 pour mieux encadrer ces prescriptions de benzodiazépines et mieux informer professionnels de santé et patients sur leurs risques afin de prévenir la banalisation de leur recours.

Les benzodiazépines sont des molécules qui agissent sur le système nerveux central et qui possèdent des propriétés anxiolytiques, hypnotiques, myorelaxantes et anticonvulsivantes. En 2012, 22 benzodiazépines ou apparentées [1] étaient commercialisées en France. Entre 2012 et 2013, trois benzodiazépines ont fait l'objet de mesures particulières : le clonazépam, pour lequel des conditions d'accès restreintes ont été mises en place en France, le flunitrazépam qui a été retiré du marché français pour des raisons commerciales, le tétrazépam dont la réévaluation du rapport bénéfice/risque initié par la France a abouti à son retrait du marché en Europe en juillet.

De nouvelles données présentées dans ce rapport confirment la reprise de la consommation globale de benzodiazépines initiée depuis 2010. Cette reprise est sous tendue par la progression de la consommation d'anxiolytiques et d'hypnotiques, malgré la baisse importante de la consommation du tétrazépam qui est retiré du marché depuis [2] et du clonazépam (-70

% entre 2011 et 2012) [3]
.

Les principaux résultats montrent que :

- 131 millions de boîtes de médicaments contenant des benzodiazépines ou apparentées ont été vendues en France en 2012 (dont 53,2 % d'anxiolytiques et 40,5 % d'hypnotiques [4]). Ceci représente près de 4 % de la consommation totale de médicaments en 2012.

- Environ 11,5 millions de français ont consommé au moins une fois une benzodiazépine en France en 2012 (7 millions une benzodiazépine anxiolytique, 4,2 millions une benzodiazépine hypnotique et 0,3 millions du clonazépam).
- 22,2 % des utilisateurs consomment 2 benzodiazépines simultanément ou non et 0,7 % en consomment 3.
- L'alprazolam devient en 2012 la molécule la plus consommée suivie par le zolpidem et le bromazépam [5] .
- Les consommateurs de benzodiazépines âgés en moyenne de 56 ans sont principalement des femmes pour près des 2/3 d'entre eux. Un tiers des femmes de plus de 65 ans consomment une benzodiazépine anxiolytique et près d'une sur cinq (18 %) une benzodiazépine hypnotique.
- Les principaux prescripteurs de benzodiazépines anxiolytiques et hypnotiques sont des médecins libéraux (90 %) parmi lesquels les médecins généralistes prescrivent près de 90 % des benzodiazépines anxiolytiques et hypnotiques.
- Les temps d'exposition aux benzodiazépines sont parfois très supérieurs aux recommandations de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) avec une utilisation annuelle de 4 à 5 mois pour les molécules hypnotiques et anxiolytiques. A noter qu'une proportion importante de patients les utilise en continu sur plusieurs années.
- La consommation des benzodiazépines expose à certains risques bien connus en particulier neuro psychiatriques, ainsi que des risques d'abus et de pharmacodépendance notamment un phénomène de tolérance et de sevrage à l'arrêt.
- Les benzodiazépines accroissent également de manière significative le risque d'accidents de la route.

Chez le sujet âgé, la consommation de benzodiazépines peut favoriser les chutes et perturber la mémoire.

Enfin, certaines études récentes font état du lien potentiel entre ces substances et la survenue d'une démence.

Afin de limiter la consommation et les risques des benzodiazépines, les autorités sanitaires françaises ont mis en place depuis 20 ans un certain nombre d'actions sur le plan réglementaire mais aussi en termes d'information et de communication. Devant le constat d'une consommation toujours très importante de benzodiazépines, d'une large prescription en particulier pour des durées trop longues et de la présence de risques liés à leur utilisation, les autorités sanitaires dont l'ANSM souhaitent mettre en place un nouveau plan d'actions. A cette fin, les professionnels de santé, médecins prescripteurs et pharmaciens, seront consultés et impliqués directement dans la mise en place de mesures qui devraient survenir dans le courant de l'année 2014.

Lire aussi :

- Rapport d'expertise de l'Agence : Etat des lieux de la consommation des benzodiazépines en France, Décembre 2013

- Séance de la commission nationale des stupéfiants et des psychotropes de juin 2013 (Procès verbal et vidéo)

- Rapport d'expertise de l'Agence : Etat des lieux de la consommation des benzodiazépines en France, Janvier 2012

http://ansm.sante.fr/

---

[1] Deux molécules hypnotiques (zolpidem et zopiclone) sont ainsi apparentées aux benzodiazépines.

[2] Le retrait du marché du tétrazépam au niveau européen a été effectué en juillet 2013.

[3] Les myorelaxants et les antiépileptiques ne sont représentés que par une seule benzodiazépine dans chacune de ces classes (respectivement tétrazépam et clonazépam).

[4] Les parts respectives des myorelaxants et des antiépileptiques sont faibles (5,2 % et 1,1 %).

[5] En 2010 et 2011, le tétrazépam était la benzodiazépine la plus consommée en France suivie par le zolpidem, le bromazépam et l'alprazolam.